



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 13ème législature

### Afghanistan

Question écrite n° 81958

#### Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le ministre de la défense sur la guerre en Afghanistan. Il souhaiterait connaître le nombre de soldats qui y ont pris part depuis 2001 ainsi que ceux qui y ont trouvé la mort, année par année.

#### Texte de la réponse

Les données relatives au nombre de militaires des forces armées françaises déployés en Afghanistan depuis 2001 figurent dans le tableau récapitulatif suivant :

	EFFECTIF CIBLE présent en Afghanistan	NOMBRE TOTAL de militaires déployés, cumulé sur l'ensemble de l'année (1)	NOMBRE de décès
2001	220	660	0
2002	640	1 920	0
2003	800	2 400	0
2004	800	2 400	3
2005	1 800	5 400	2
2006	1 900	5 700	6
2007	1 900	5 700	3
2008	3 400	6 800	11
2009	3 750	7 500	11
2010	3 750 (2)	7 500	9
TOTAL	18 960	45 980	45

- (1) Jusqu'en 2008, le nombre total de militaires déployés en Afghanistan, cumulé sur l'ensemble d'une année, correspond à trois fois l'effectif cible présent dans ce pays au cours de l'année considérée, car les mandats duraient alors 4 mois. À partir de 2008, ce nombre est multiplié, non plus par 3, mais par 2, car les mandats sont désormais de 6 mois.
- (2) Cet effectif sera prochainement porté à 4 000 avec le déploiement d'une OMLT (operational mentoring and liaison team) et d'instructeurs supplémentaires.

Ces chiffres ne couvrent que les militaires ayant effectué un mandat sur place, les renforts ponctuels n'étant pas pris en compte (notamment le groupe aéronaval, composé d'environ 2 500 hommes, qui a été déployé pendant quelques semaines en 2002, 2004, 2006 et 2007, et qui sera réengagé à la fin de l'année 2010). À la date du 15 juillet 2010, 45 militaires des forces armées françaises ont trouvé la mort en Afghanistan depuis 2001.

## Données clés

**Auteur :** [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

**Circonscription :** Lozère (2<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 81958

**Rubrique :** Politique extérieure

**Ministère interrogé :** Défense

**Ministère attributaire :** Défense

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 22 juin 2010, page 6802

**Réponse publiée le :** 17 août 2010, page 9047